

**COURS INTERNATIONAL SUR LA PROTECTION SOCIALE
PORT-AU-PRINCE, HAÏTI
5-16 MARS 2018**

OBJECTIFS DU COURS

Objectif général

Développer les compétences des fonctionnaires publics haïtiens en leur fournissant les bases conceptuelles de la protection sociale et des connaissances sur les politiques publiques, les programmes et les cadres de régulation qui, à partir d'une approche fondée sur les droits, permettent de promouvoir une plus grande égalité sociale et d'élargir la couverture de protection sociale tout au long du cycle de vie en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Objectifs spécifiques

- a) Fournir des concepts clés sur la protection sociale et ses composantes, à partir d'une approche globale et de droits.
- b) Faire connaître le parcours historique de la protection sociale et proposer une analyse stylisée du contexte socioéconomique des politiques publiques, dans une perspective d'égalité.
- c) Offrir un aperçu des réformes récentes, innovations et instruments de protection sociale visant à atteindre une couverture universelle, une qualité adéquate, une faible segmentation et un financement durable.
- d) Offrir des outils techniques et programmatiques pouvant contribuer au montage et à la coordination des politiques publiques dans des systèmes de protection sociale cohérents et durables.
- e) Renforcer la connaissance des indicateurs statistiques permettant d'analyser la situation économique et sociale d'Haïti.
- f) Discuter de la réalité actuelle et des options futures des politiques et programmes de protection sociale en Haïti.

ANTÉCÉDENTS

La protection sociale est apparue durant ces dernières années comme étant un axe à partir duquel il est prévu d'intégrer une série de mesures visant à garantir des niveaux de vie fondamentaux pour tous et à construire des sociétés plus équitables et plus inclusives. En particulier, la protection sociale est une politique fondamentale pour contribuer à une plus grande égalité, à la pleine réalisation des droits économiques et sociaux de la population et pour accélérer les progrès vers des objectifs de développement convenus au niveau mondial, tels que les objectifs de développement durable (ODD).

Bien qu'elle soit devenue l'un des piliers des stratégies de développement, il n'existe pas de perspective unique en matière de protection sociale; au contraire, elle a été conçue à partir de différents points de vue et de différentes dimensions analytiques et politiques. Selon l'approche conceptuelle de la CEPALC, la protection sociale se concentre sur trois idées fondamentales: les garanties sociales de base/fondamentales, l'assurance contre les risques découlant du contexte ou du cycle de vie et la mitigation ou la réparation des dommages sociaux découlant de la matérialisation des problèmes sociaux ou des risques. Par conséquent, la protection sociale vise à répondre non seulement aux risques encourus par l'ensemble de la population (par exemple, chômage, invalidité ou vieillesse), mais aussi à des problèmes structurels tels que la pauvreté et l'inégalité.

La CEPALC souligne que les systèmes de protection sociale devraient être à couverture universelle, solidaires dans leur financement et sur une base d'égalité quant aux garanties établies en tant que droits citoyens. Elle favorise également une vision holistique de la protection sociale, permettant d'articuler différents secteurs et niveaux administratifs responsables de la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement des politiques et des programmes visant à répondre à la demande provenant des personnes, des familles et des communautés. Cela signifie fournir et articuler des services différenciés pouvant répondre aux divers besoins de protection et promotion sociale selon les différents groupes de population ciblée -en fonction de leur lieu de résidence, niveau de revenu, leur secteur d'activité, le type d'emploi, entre autres facteurs- tout en tenant compte des exigences qui surviennent tout au long du cycle de vie individuel et familial, de la petite enfance à la vieillesse. Une approche intégrale implique également de toujours prendre en considération les relations qui existent entre la protection sociale, la politique économique et l'environnement.

Ce cours examinera les principaux instruments de protection sociale tout au long du cycle de vie et analysera les éléments conceptuels, les besoins et les défis qui doivent être pris en compte pour consolider des systèmes intégrés de protection sociale à partir d'une approche fondée sur les droits, en accordant une attention particulière à la réalité haïtienne.

DURÉE DU COURS

Le cours a une durée de 65 heures effectives réparties sur dix jours, du 5 au 16 mars 2018, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. L'approche théorique-pratique combine des cadres analytiques avec le travail en équipe en ateliers ainsi que des discussions de groupe. Il y aura des pauses pour le café et le déjeuner.

MÉTHODOLOGIE DU COURS

Le cours est conçu pour enseigner les bases de la protection sociale tout au long du cycle de vie, dans une perspective intégrale et une approche des droits ; il vise à renforcer les compétences théoriques et pratiques de fonctionnaires publics rattachés aux différents domaines de la protection sociale et des politiques publiques destinés à surmonter la pauvreté.

Le cours est basé sur des méthodes de formation active, orientée aux exigences de professionnels qui remplissent des fonctions d'importance institutionnelle. Les participants auront l'occasion d'examiner les concepts, connaître des critères et des expériences de divers pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ils auront aussi une introduction dans le domaine des indicateurs socio-économiques et la pratique de l'analyse des instruments de protection sociale durant les travaux en ateliers dans lesquels des cas spécifiques seront analysés, visant à élaborer des propositions de réforme.

Les cours seront dispensés en salle de classe et présenteront les fondements conceptuels et pratiques de la protection sociale et des politiques publiques visant à une plus grande égalité. À la fin du cours, les étudiants devront présenter les résultats de leurs travaux menés en ateliers.

CONTENU THÉMATIQUE

- Protection sociale: concepts et indicateurs
- Approche des droits et du cycle de vie et protection sociale
- Modèles de développement, régimes de bien-être et protection sociale
- Aperçu des systèmes de protection sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes
- Programmes de transfert d'argent
- Enfance, adolescence et jeunesse
- Population active et vieillesse
- Perspective de genre et systèmes de soins
- Financement
- Sessions spéciales sur les politiques publiques de protection sociale en Haïti
- Indicateurs socio-économiques
- Cas de réformes

PROFIL DES PARTICIPANTS

Le cours s'adresse à des fonctionnaires et professionnels qui travaillent dans des domaines liés à la prise de décision en matière de politiques et programmes de protection sociale à différents niveaux (responsabilités exécutives dans le gouvernement, conception, coordination et suivi des politiques sur le terrain, tant au niveau local que national).

EXIGENCES ACADÉMIQUES

Durant les deux semaines de formation, il est demandé aux participants un engagement exclusif (à plein temps) ; leur présence à toutes les activités académiques, aux heures établies, sera obligatoire. Pour réussir le cours et recevoir le diplôme, au moins 90% de participation au cours et aux ateliers est requise.

INSTRUCTEURS

M. Simone Cecchini, Officier supérieur en affaires sociales, Division de Développement Social, CEPALC

M. Pablo Faret, Consultant, Bureau Régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

M. Randolph Gilbert, Coordonnateur et Point focal pour Haïti, Siège sous régional de la CEPALC au Mexique

Mme. Nathalie Lamaute-Brisson, Consultante internationale

M. Carlos Maldonado, Officier en affaires sociales, Division de Développement Social, CEPALC

Mme. Cecilia Rossel, Professeure, Département des Sciences sociales et politiques, Université Catholique d'Uruguay.

M. Humberto Soto, Officier en affaires sociales, Unité de Développement Social, Siège sous régional de la CEPALC au Mexique

Mme. Varinia Tromben, Officier adjoint en affaires économiques, Division de Développement Social, CEPALC

Sessions spéciales à la charge de:

- **Wiskins Pierre**, GARR
- **Emilie Swalens**, PAM

LECTURES PROPOSÉES

Cecchini, S. y A. Madariaga (2011), **Programas de transferencias condicionadas: balance de la experiencia reciente en América Latina y el Caribe**, Cuadernos de la CEPAL No. 95, CEPALC [Châpitres1, 2, 3 et 5]

Cecchini, S. y R. Martínez (2011), **Protección social inclusiva en América Latina: una mirada integral, un enfoque de derechos**, Libros de la CEPAL, No 111, CEPALC [Châpitres1, 2, 4 et 6]

Cecchini, S., F. Filgueira, C. Rossel y R. Martínez (eds.) (2015), **Instrumentos de protección social: caminos latinoamericanos hacia la universalización**, Libros de la CEPAL, N° 136, CEPALC [Châpitres3, 4, 5, 6, 9, 12, 13]

Dorsainvil, D. (2015), Évaluation du financement public de la politique de protection sociale: Une lecture spéciale du Programme Ede Pèp, CEPALC http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/38231/S1500500_fr.pdf

Lamaute-Brisson, N. (2015), **Protection et promotion sociales en Haïti: La stratégie nationale d'assistance sociale (SNAS/EDE PEP), enjeux stratégiques et institutionnels**, CEPALC

http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/38232/S1500501_fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Lamaute-Brisson, N. (2015), **Promotion et protection sociale de l'enfance et de l'adolescence en Haïti**, CEPALC http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/37776/S1420892_fr.pdf

Lamaute-Brisson, N. (2013), **Systèmes de protection sociale en Amérique Latine et dans les Caraïbes: Haïti**, CEPALC http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/4074/1/S2013195_fr.pdf

Robles C. y N. Rico (2017), **El cuidado, pilar de la protección social: derechos, políticas e institucionalidad en América Latina**, en Martínez, R. (ed.), *Institucionalidad social en América Latina y el Caribe*, CEPALC.